

Caveau le Chapeau

CONTRAT entre

L'Association du Caveau « Le Chapeau » 1033 Cheseaux
et

Date du spectacle :**Heure : 20h30**

Lieu : Chemin de la Chapelle 12, 1033 Cheseaux. Lieu dit : « *Le Caveau* »

Sonorisation : Sonorisation (Bose L1 Systèmes) peut être fournie par l'Organisateur.

Eclairage : mis à disposition gratuitement, la scène est éclairée. L'Organisateur peut fonctionner comme régisseur lumière en cas de configuration simple.

Mise à disposition d'instruments de musique : non.

La scène : un _ rectangle de 4m sur 4m50 (cubes modulables)

Electricité : Prises 220V à disposition.

Contenance maximale : env. 60 personnes.

Vestiaire : Un local est disponible comme loge et pour stocker du matériel.

Cachet : Frs tout compris, (si le chapeau dépasse partage du dépassement Caveau/Artistes)

autres conditions : Versement en espèces après le spectacle. **Pas de possibilité de véritable repas** sur place. . Nous fournissons une Pizza et une boisson.

Billets d'entrée : Non. Chapeau à la sortie.

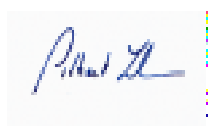
Déroulement du spectacle : La salle est *non-fumeur*. Le bar étant une source essentielle de revenus, **l'Organisateur souhaite pouvoir organiser un entr'acte**. Sauf cas particuliers, il n'est pas servi de consommations pendant le spectacle. Pour assurer la décoration intérieure du Caveau, quelques *photos* du spectacle peuvent être prises par nos soins. L'Organisateur se charge volontiers de la vente de **CD's** fournis par l'Artiste.

Droits d'auteur : une liste des morceaux interprétés sera fournie par l'Artiste à l'Organisateur pour rendre possible la déclaration et le paiement par l'Organisateur des droits à la Suisa.

Publicité : L'Organisateur se charge de la publicité - notamment locale - par voie d'affiches créées par nos soins et de flyers. Merci de nous fournir quelques photos (fichiers électroniques) pour ce faire. Il est souhaitable que l'Artiste fasse également son maximum pour faire connaître le spectacle par les moyens qu'il jugera judicieux. (site Internet, programme de saison, etc...)

Installation et soundcheck : dès 17h.. Autres arrangements possible sur accord préalable.

Cheseaux, le 16 août 2012



Pour l'Organisateur

L'Artiste